

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVRER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

taire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Nº P19-0034993

NDS3614

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : **14249** Société : **RAM**

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : **FAKIR ABID**

Date de naissance : **11/11/1950**

Adresse : **13 Mohamed Abdelli Bougouzna**

Tél. : **0665.17.98.27** Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Amal SALIM
Médecine Générale
Diabétologie Nutrition
Angle Bd. Bourgogne et Rue Abouchouja
El Fardi Appt. 4 - Casablanca
Tel : 05 22 26 34 66

Date de consultation : **16/11/2020**

Nom et prénom du malade : **FAKIR ABID** Age :
 Conjoint Enfant

Lien de parenté : Lui-même

Nature de la maladie : **Covid**

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
16/11/20	G		200,00	 Dr. Amal SALIM Médecine Générale Diabétologie Nutrition Angé Bd Bourguigues et Rue Abouchoujaïz El Faraj App. 4 Casablanca Tel : 06 22 26 34 88

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
	16/11/2010 2010	2010)	1200,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
G	
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

The diagram illustrates the 12th edition of the International System of Units (SI) base units and their definitions. It features a circular arrangement of 12 points, each representing a different base unit:

- Point 1 (Top):** Ampere (A), defined by the constant $e = 1.44 \times 10^{-10} \text{ A m}^2 \text{ V}^{-1} \text{ s}^{-1}$.
- Point 2 (Top-Left):** Kilogram (kg), defined by the constant $h = 6.62607015 \times 10^{-34} \text{ J s}$.
- Point 3 (Left):** Mole (mol), defined by the constant $N_A = 6.02214076 \times 10^{23} \text{ mol}^{-1}$.
- Point 4 (Bottom-Left):** Kelvin (K), defined by the constant $k_B = 1.380649 \times 10^{-23} \text{ J K}^{-1}$.
- Point 5 (Bottom):** Metre (m), defined by the constant $c = 2.99792458 \times 10^8 \text{ m s}^{-1}$.
- Point 6 (Bottom-Right):** Ampere (A), defined by the constant $e = 1.44 \times 10^{-10} \text{ A m}^2 \text{ V}^{-1} \text{ s}^{-1}$.
- Point 7 (Right):** Kilogram (kg), defined by the constant $h = 6.62607015 \times 10^{-34} \text{ J s}$.
- Point 8 (Top-Right):** Mole (mol), defined by the constant $N_A = 6.02214076 \times 10^{23} \text{ mol}^{-1}$.
- Point 9 (Top):** Kelvin (K), defined by the constant $k_B = 1.380649 \times 10^{-23} \text{ J K}^{-1}$.
- Point 10 (Top-Left):** Metre (m), defined by the constant $c = 2.99792458 \times 10^8 \text{ m s}^{-1}$.
- Point 11 (Left):** Ampere (A), defined by the constant $e = 1.44 \times 10^{-10} \text{ A m}^2 \text{ V}^{-1} \text{ s}^{-1}$.
- Point 12 (Bottom):** Kilogram (kg), defined by the constant $h = 6.62607015 \times 10^{-34} \text{ J s}$.

The diagram also includes coordinate axes labeled D (left), G (right), H (up), and B (down).

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Amal SALIM

Lauréate des Facultés de Médecine
de Rabat, Bordeaux et Rennes

Médecine Générale
Diabétologie - Nutrition
Echographie - Médecine du travail

الدكتورة آمال سليم

خريجة كليات الطب بالرباط
ببوردو، رين

الطبيب العام
داء السكري و الحممية
الفحص بالصدى - طب الشفاف

Casablanca, Le:

16/11/2020

Dr FAKIR ABID

Faire SVP

RC: Covid +

- SO₂ 92%

CITM CLINIQUE BADR
35, Rue EL Aloussi Bourgogne
Casablanca Fax: 05 22 49 23 86
Tél.: 0522 49 28 00/80/82/83/84

Dr. Amal SALIM
Médecine Générale
Diabétologie et Nutrition
Angle Bd. Bourgogne et rue Abou Choujaa
El Fardi, Appartement 4, Casablanca
Tél: 05 22 26 34 66

CITM Clinique BADR

37, Rue Al Alloussi Bourgogne

092 / TP:35630123/ ICE: 001326100000037

F A C T U R E

N° : 202002671
Du : 16/11/2020

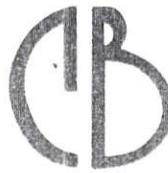
Nom patient : M. FAKIR ABID

Médecin prescripteur ; DrSALIM

Examens	Cotation(Z)	Prix Dhs
TDM THORACIQUE	140	1 200,00
Total		1 200,00

Arrêtée la présente facture à la somme de :
MILLE DEUX CENTS DIRHAMS

*CITM CLINIQUE BADR
37, Rue Al Alloussi Bourgogne
Casablanca - Maroc
Tél : 0522 43 10 00*



URGENCE 24/24

UNITE DE SCANNE

DATE: 16/11/2020

IDENTITE : Mme FAKIR ABID
MEDECIN TRAITANT: Dr. SALIM AMAL
EXAMEN : SCANNER THORACIQUE
TECHNIQUE : Acquisitions spiralées millimétriques sans injection d'iode.

COMPTE-RENDU

Fenêtres parenchymateuses:

- Plages en verre dépoli périphériques sous pleurales à extension centrale, éparses aux deux champs pulmonaires intéressant pratiquement tous les lobes pulmonaires à prédominance lobaire supérieure, avec discret 'Crazy paving'.
- L'étendue des anomalies:
 - Atteinte d'environ 30 à 40% du parenchyme pulmonaire.

Fenêtre médiastinale:

- Quelques petits ganglions à centre graisseux d'allure séquellaire, au niveau de la loge de Barety et latéro-aortiques gauches.
- Absence d'épanchement liquidien médiastinal.
- Absence d'épanchement pleural liquidien ou aérique.
- Pas de lésion osseuse suspecte.

Les coupes abdominales hautes:

- Absence d'anomalie des surrénales.

Conclusion:

- *Aspect TDM suspect de Covid-19 avec atteinte étendue d'environ 30 à 40%. A confronter au reste du bilan et au PCR.*

En vous remerciant de votre confiance. Confraternellement

Dr. W. BENELKHADIR
MEDECIN RADIOLOGUE

ICE : 001529932000062